

Procès-verbal - Assemblée générale annuelle 2019

DATE / HEURE : **Mardi 16 avril 2019** - 18 h à 19 h 45

ENDROIT : MRC Memphrémagog – 455, rue Macdonald, Magog

Étaient présents :

1	Brochu, Vincent	Conseiller Coaticook	12	Luce, Bryan	Citoyen Coaticook
2	Clément, Monique	Coordonnatrice projets, Coaticook	13	Jacques, Lucie	Ressourcerie Lotbinière
3	Faucher, Jean-Guy	Citoyen	14	Lemieux, Isabelle	Directrice, Accès Québec
4	Ferland, Denis	Maire Hatley	15	Garon, Claire	Citoyenne Magog
5	Fontaine, Brigitte	Comptable	16	Marin, Marc	DG St-Étienne
6	Hamm, Vicki-May	Mairesse Magog	17	Morin, Gervais	Citoyen Ste-Catherine
7	Jubinville, Guy	Conseiller Coaticook	18	Piszar, Johnny	Maire Barnston-Ouest
8	Lacoste, Robert	Conseiller muni. Ayer's Cliff	19	Vanasse, Bernard	Maire Compton
9	Luce, Kimberly	Adjointe de circonscription pour la députée Marie-Claude Bibeau	20	Therrien, Guylaine	Citoyenne Ste-Catherine
10	Lussier, Francis	DG RIGDSC	21	Tyroler, Marjorie	DG CAB
11	Lalonde, Mario	Conseiller municipal, Coaticook	22		

Membres du conseil d'administration et du personnel

23	Audet, Claire	Directrice	37	Charland, Jean-Pierre	Employé
24	Brassard, Denis	Président	38	Dionne, Jacques	Employé
25	Adam, Jean-Pierre	Membre du CA, vice-président	39	Dionne, Réal	Employé
26	Beauvais, Pasquale	Membre du CA, administratrice	40	Dupont, Lina	Employée
27	Dupuis, Nathalie	Membre du CA, secrétaire	41	Fowler, Penny	Employée
28	Lemieux, Isabelle	Membre du CA, trésorière	42	Hick, Lucienne	bénévole
29	Maillé, Lisette	Membre du CA, administratrice	43	Marchand, Gabrielle	Employée
30	Provencher, Valérie	Membre du CA, administratrice	44	Perron, Bertha	Bénévole
31	Zulauff, Sandra	Commis-comptable	45	Perron, Céline	Bénévole
32	Bald, Michel	Employé	46	Perron, Francine	Employée
33	Bizier, Lina	Employée	47	Prévost, Lysanne	Employée
34	Blouin, Céline	Employée	48	Royer, Claudia	Employée
35	Bolduc, Martine	Employée	49	Tears, Dave	Employé
36	Charbonneau, Lynda	Employée	50	Toussaint, Claudia	Employée

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|---------|-----|--|
| 18 h 00 | 1. | Mot de bienvenue |
| 18 h 05 | 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| 18 h 10 | 3. | Adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 avril 2018 |
| 18 h 20 | 4. | Rapport du président |
| 18 h 25 | 5. | Rapport annuel de l'année 2018 et défis de l'année 2019 |
| 19 h 00 | 6. | Élections |
| 19 h 15 | 7. | Lecture du rapport financier 2018 et nomination du vérificateur financier 2019 |
| 19 h 20 | 8. | Ratification des actes des administrateurs |
| 19 h 25 | 9. | Période de questions |
| 19 h 45 | 10. | Levée de la séance |

1. Mot de bienvenue

M. Denis Brassard, président de la Ressourcerie, souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Il souligne tout particulièrement la présence des délégué(es), maires et mairesses présent(e)s. Il profite de l'occasion pour présenter les membres du conseil d'administration de la Ressourcerie et indique que Mme Bonnie Lahaise a quitté le CA en cours de mandat.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le président

AGA 190416-2

Sur proposition de Mme Bertha Perron et appuyé par M. Marc Marin, il est proposé que l'ordre du jour soit adopté.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 avril 2018

AGA 190416-3

Demande d'une exemption de lecture du procès-verbal étant donné qu'il possède 17 pages.

Sur proposition de M. Vincent Brochu, et appuyé par Mme Pasquale Beauvais, le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 avril 2018 est adopté tel que proposé.

4. Rapport du président

M. Brassard rappelle les défis à réaliser pour l'année 2019.

- Le 1^{er} et principal défi 2019 est de conserver le niveau de performance. C'est-à-dire de jeter le moins possible, de valoriser au maximum et d'éviter le site d'enfouissement.
- Le 2^e défi est de maintenir le taux des ventes à la hausse à Coaticook et Magog. Il mentionne que les ventes et les visites sont en hausse, les revenus sont en croissance et les prix en magasin sont à la baisse. Certes, les rénovations de la ville de Magog inquiètent un peu la Ressourcerie comme les autres commerçants de la rue principale de Magog, mais elle s'est fixé comme objectif de réussir à conserver sa position.

- Le 3^e objectif important à retenir est d'assainir les finances. La Ressourcerie a hérité d'une dette, qu'elle gère assez bien depuis les 2 dernières années. Elle est dans une période où elle est capable de payer ses intérêts et les financiers, mais elle n'arrive pas à payer le capital malgré les paiements qui sont près de 100 000 \$ par année. La situation n'est pas souhaitable à long terme puisqu'elle ne parvient pas à abaisser la dette. La Ressourcerie n'est pas en mauvaise position financière, car elle est toujours capable de faire le travail qu'il y a à faire, mais elle veut améliorer sa situation. Pour ce faire, elle va demander à ses prêteurs de les appuyer en ce sens.
- Le 4^e défi important est l'équité entre les municipalités. Certaines municipalités se sentent lésées par rapport aux autres. Il convient de dire que certaines ont travaillé plus fortement à la relance de la Ressourcerie. Toutefois, il va falloir établir un plan pour s'assurer que toutes les municipalités soient satisfaites du travail qui est fait et du montant qui leur est facturé.
- Le 5^e défi est la rénovation du bâtiment de Coaticook. Il est vieillissant et il faudra réparer la toiture et les fenêtres. Ce sera le gros mandat de l'année.
- Le 6^e défi est d'entamer le déménagement de la boutique de Magog. M. Brassard termine en faisant remarquer que ce nouveau site sera plus adéquat pour la clientèle et pour la Ressourcerie.

5. Rapport annuel de l'année 2018

Introduction

Mme Audet introduit ses assistantes pour la soirée soit Mme Sandra Zulauff à l'accueil et commis-comptable, Madame Martine Bolduc, secrétaire-réceptionniste et assistante au transport puis Madame Claudia Toussaint, responsable du PowerPoint de la soirée, adjointe à la direction et responsable des communications.

- Elle spécifie que cette année, l'AGA sera entrecoupé de courtes vidéos sous forme humoristiques afin de faire connaître les visages derrière la Ressourcerie et de donner un aperçu des opérations de l'organisme.
- Elle remercie également le cinéaste, réalisateur et producteur, M. Peter Buzzel, ainsi que la coordinatrice en gestion de la matière et responsable de la préparation, Mme Lina Dupont. Cette dernière a collaboré étroitement aux mises en scène et au tournage tout en s'assurant du bon déroulement de l'ensemble du projet.
- La Ressourcerie présente une vidéo promotionnelle qui sera mise en ligne prochainement.

Une année 2018 sous le signe de la stabilité

Mme Audet souligne que l'année 2018 s'est faite plus discrète que 2017. L'objectif premier était de trouver et maintenir l'équilibre en ce qui concerne les finances des opérations, des boutiques et des ressources humaines.

Pour maintenir le cap, la Ressourcerie a dû composer avec la vague des nombreux changements et standards établis qui lui avait permis d'augmenter le réemploi et de réduire considérablement le recyclage et les déchets.

- Elle a été contrainte pour une deuxième année, de travailler avec un budget très serré. Une fois de plus, il a fallu faire preuve de créativité, de flexibilité et de compromis.
- Un suivi très rigoureux des horaires et un dépassement du nombre d'heures a été observé.

- La directrice, à multiples reprises, a dû négocier de nombreux compromis avec les employés, car il était impossible de répondre à toutes les demandes et attentes des départements.
- Tout le monde a vécu beaucoup de stress en 2018 : refoulement d'égout, inondation, eau gelée, toiture qui coule, bris d'équipement et de chauffage, etc.
- Pour la directrice, la pression sur les équipes et le stress du budget furent beaucoup plus intenses que l'année précédente.

Finances

Pour une 2^e année consécutive, l'entreprise est fière d'afficher un profit.

- L'année s'est terminée avec un bénéfice de 28 000 \$ après amortissement.
- Toutefois, elle s'est avérée moins profitable que l'année précédente en raison de la cessation de certaines subventions et des frais supplémentaires occasionnés par les réajustements de salaire et le traitement de la matière, entre autres.
- L'an 2018 fut plus difficile à réaliser qu'anticiper, car la pression de la dette crée un blocage solide aux élans et aux ambitions de l'entreprise. Il faut se souvenir qu'à la Ressourcerie, tout s'exécute de façon manuelle. Du personnel et de l'aide, elle en trouve facilement et les opérations pourraient rouler drôlement plus vite, mais le manque de liquidité la garde sur les freins. C'est pourquoi de nombreuses rencontres se sont succédé depuis 2017 afin de résoudre ce problème.

Matières recueillies

- L'entreprise a recueilli 758 tonnes de matières à travers 20 municipalités des MRC de Coaticook et Memphrémagog.
- Elle a connu une baisse au niveau de la collecte de 17,57 %, soit 68 voyages de camion de moins qu'en 2017. La Ressourcerie cherche à maximiser ses allées et venues au maximum. C'est pourquoi il y a toujours un délai pour la cueillette, afin de s'assurer d'avoir un plein camion avant de se déplacer vers une municipalité. C'est à la fois une question économique et écologique.
- Directement au dépôt, l'entreprise a connu une hausse de 5,5 %, ce qui veut dire qu'il y a eu 510 clients de plus.
- Pour les ICI, la Ressourcerie calcule une baisse de 58 %. C'est un gros pourcentage, mais cela équivaut à moins de 2 % de l'ensemble de la matière recueillie.
- L'entreprise a connu une baisse totale de 75 tonnes comparativement à 2017. 11 tonnes sont attribuables à des fins de contrats. Pour le reste, il est difficile pour l'instant d'identifier la source de cette baisse. Est-ce en partie à cause des 12 nouveaux écocentres occasionnels, de l'arrêt des collectes à date fixe, de la neige précoce qui a eu comme conséquence de mettre à pied notre 2^e équipe de transport 2 mois plus tôt ? Est-ce l'ensemble de ses réponses ou un autre facteur qui explique cette baisse ?
- En 2016, c'est 12 % de la matière recueillie qui retournait à l'enfouissement. En 2017, c'est 8 %. En 2018, c'est 6.9 % alors que 30.4 % a été vers le réemploi et que 62,70 % a pris le chemin des recycleurs.
- Comparativement à 2017, c'est 12.64 tonnes de déchets de moins qui se sont retrouvées au dépotoir en 2018. Soit l'équivalent de 10 voitures de taille moyenne. Elle se rapproche

tranquillement du *quasi* zéro déchet avec un retour à l'enfouissement sous la barre du 7 %.

Boutiques

Les objectifs de ventes pour 2018 avaient été fixés à 528 000 \$ et la Ressourcerie s'est surpassée avec un nouveau record de ventes se chiffrant à 551 505 \$.

- Comparaison de 2018 à 2017 dans les 2 magasins : il a été enregistré 6 873 transactions additionnelles, vendu 25 273 articles supplémentaires permettant ainsi de récolter la somme 12 512 \$ de plus.
- Il est à même de constater que le nombre d'articles vendus a augmenté de 13.5 % alors que les recettes seulement de 2.32 % donc un écart de 10 %. Ceci s'explique par l'arrimage de la baisse des prix de la boutique de Magog.
- Les citoyens et visiteurs des 2 MRC bénéficient depuis 2018 des mêmes bas prix dans les magasins de Coaticook et de Magog.
- Alors qu'une grande partie de l'étiquetage se fait à Coaticook, les équipes des 2 magasins travaillent ensemble afin d'assurer ce même arrimage des bas prix.
- Une baisse de prix en magasin additionnée à l'augmentation du volume d'articles vendus exige plus de main-d'œuvre donc des frais supplémentaires afin d'effectuer tout le processus du tri, réparation, nettoyage, étiquetage jusqu'au service à la clientèle.

Plus particulièrement à Magog :

- En plus de baisser les prix, la surface de magasinage a été doublée en convertissant 4 000 pieds carrés du sous-sol en entrepôt accessible aux clients.
- Depuis 2018, en collaboration avec la ville de Magog, les citoyens de Magog bénéficient d'un rabais de 15 % sur leur achat.
- Un comité de publicité a été formé et s'est positionné afin de véhiculer les messages suivants pour la Ressourcerie :
 - A. Ses bas prix
 - B. Éliminer le message de fermeture de l'an 2016 du magasin de Magog
 - C. Promouvoir l'entrepôt.
 - D. Qu'elle possède la plus grande sélection d'articles usagés en Estrie.
 - E. Qu'elle est la solution verte au magasinage
 - F. Qu'elle a organisé un concours trouvé Hervé.

Bénévoles

En 2018, la Ressourcerie a augmenté son nombre de bénévoles actifs à 22 comparativement à 17 en 2017 et a accru ses heures de bénévolat à 3 068 heures, soit une augmentation de plus de 1000 heures.

Dons

Depuis le début de la restructuration, la Ressourcerie des Frontières développe des liens avec des organismes ayant les mêmes valeurs sociales qu'elle en offrant une aide sous forme de don. Jusqu'à ce jour, elle dénombre 27 organismes qui ont obtenu du soutien. À titre d'exemple pour cette année, elle a donné 300 bâtons de golf à la Polyvalente la Frontalière de Coaticook dans le but d'initier de nouveaux jeunes golfeurs. Elle a fourni de la vaisselle pour un réveillon de Noël de 200 personnes organisé par des jeunes d'une école primaire. Il va sans dire que les dons sont toujours faits selon les besoins et les capacités du moment.

Remerciements

Mme Audet termine en remerciant :

- Les 20 municipalités partenaires qui ont à cœur l'environnement et la réussite.
- Tous les partenaires et collaborateurs, dont la Régie des déchets, le CAB et le CJE.
- Les plus de 20 bénévoles pour leur dévouement à la mission de l'organisme.
- Tous les employés, pour leur étroite collaboration, leur respect, leur présence, leur ouverture d'esprit face aux changements, leur belle énergie et bonne humeur.
- Aux membres du CA pour leur confiance, leur grande disponibilité, leur écoute, leurs conseils et leur participation dans les comités des finances et développement, publicité et RH.

6. Élections

3 postes sont en élection et 1 poste est vacant

- Le modèle d'élection de la Ressourcerie est que les gens doivent présenter leur candidature avant la rencontre et le CA les accepte afin de les présenter à l'assemblée générale annuelle.
- Le CA a reçu le renouvellement de mandat pour une période de 2 ans pour mesdames Isabelle Lemieux, Lisette Maillé et Nathalie Dupuis.
- Pour le poste à combler, le comité a reçu deux candidatures. En analysant ces dernières, le CA s'est permis de faire une petite dérogation au règlement et d'accepter les deux candidatures. La 1^{re} candidature est M. Mario Lalonde. L'an passé, il a donné un coup de main au niveau financier et avec les gros défis qui s'annoncent cette année, le travail ne manquera pas. La 2^e candidature est M. Guy Jubinville de la Ville de Coaticook. Il possède une grande expérience au niveau de la construction et puisque la Ressourcerie entrera dans les rénovations, il sera un très bon atout. Le CA a demandé à ce dernier s'il acceptait d'être au CA comme observateur c'est-à-dire sans droit de vote et il a accepté.

AGA 190416-6

Le président demande d'entériner la proposition faite par le conseil d'administration pour le renouvellement des 3 postes et la nomination des deux nouvelles personnes. Proposé par M. Marc Marin et appuyé par Mme Valérie Provencher.

7. Lecture du rapport financier 2018 et nomination du vérificateur financier 2019

M. Brassard introduit Mme Brigitte Fontaine, comptable, pour la lecture du rapport financier 2018.

RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018
(non audité)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<u>Produits</u> (Annexe A)	1 030 175 \$	1 024 668 \$
Coût des produits vendus (Annexe B)	<u>(296 660)</u>	<u>(274 120)</u>
Bénéfice brut	<u>733 515</u>	<u>750 548</u>
<u>CHARGES</u>		
Frais de vente (Annexe C)	503 605	480 341
Frais d'administration (Annexe D)	155 215	145 803
Frais financiers (Annexe E)	<u>46 650</u>	<u>55 454</u>
	<u>705 470</u>	<u>681 598</u>
<u>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</u>	<u>28 045 \$</u>	<u>68 950 \$</u>

Mme Fontaine mentionne que l'année 2018 a été moins bonne que l'année précédente. Elle rappelle qu'en 2017, la directrice a été assez radicale dans les coupures et que c'est ce qui explique en partie la différence. De plus, elle spécifie que cette année, il n'y a pas eu de subvention de Recyc-Québec et que l'augmentation du salaire minimum a eu aussi un impact dans la balance.

Les revenus sont restés assez stables. L'écart se retrouve au niveau des « Frais de vente », dû en partie aux frais de salaires.

On remarque aussi une augmentation dans le « Coût des produits » en raison de l'augmentation des métaux.

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

ÉVOLUTION DU DÉFICIT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018
(non audité)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<u>SOLDE DU DÉBUT</u>	(390 231) \$	(459 181) \$
Excédent des charges sur les produits	<u>28 045</u>	<u>68 950</u>
<u>SOLDE DE LA FIN</u>	<u>(362 186) \$</u>	<u>(390 231) \$</u>

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2018
(non audité)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<u>ACTIF</u>		
<u>À COURT TERME</u>		
Encaisse	19 329 \$	9 725 \$
Comptes clients et autres créances	6 055	14 527
Subvention à recevoir	-	2 732
Stocks	45 635	45 187
Frais payés d'avance	<u>9 763</u>	<u>7 059</u>
	80 782	79 230
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u> (Note 4)	<u>490 937</u>	<u>541 119</u>
	<u>571 719 \$</u>	<u>620 349 \$</u>

L'état de la situation financière va quand même bien. L'entreprise n'est pas en mauvaise posture contrairement à ce qu'elle a connu dans le passé.

En ce concerne les « Stocks », la comptable mentionne que les évaluations ne peuvent être précises et peuvent varier un peu par rapport à la réalité puisqu'elles sont calculées à la tonne. Toutefois, cet inventaire est considéré comme raisonnable comparé au million de vente réalisée cette année.

Dans les « Immobilisations corporelles », il n'y a pas eu beaucoup d'ajouts étant donné l'application d'importantes coupures. Mme Fontaine fait remarquer qu'il est normal qu'une entreprise n'investisse pas dans de l'immobilisation lorsqu'elle n'a pas terminé de payer ce qu'elle doit.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2018
(non audité)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<u>PASSIF</u>		
<u>À COURT TERME</u>		
Emprunt bancaire (Note 5)	35 000 \$	35 000 \$
Dettes d'exploitation et charges à payer (Note 6)	123 863	148 966
Produits perçus d'avance	3 000	660
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (Note 8)	73 431	64 326
	<u>235 294</u>	<u>248 952</u>
<u>DETTE À LONG TERME</u> (Note 8)	427 494	475 547
<u>PRODUITS REPORTÉS</u> (Note 7)	<u>271 117</u>	<u>286 081</u>
	<u>933 905</u>	<u>1 010 580</u>
<u>DÉFICIT</u>		
Non affecté	<u>(362 186)</u>	<u>(390 231)</u>
	<u>571 719 \$</u>	<u>620 349 \$</u>

Quant aux « Produits reportés », ce sont des subventions qui ont été attribuées pour l'acquisition d'immobilisation. Ils sont dépréciés au même rythme que l'immobilisation qui a été achetée avec la subvention.

Pour répondre à une question dans l'assistance, Mme Fontaine spécifie que l'échéance du remboursement du capital se terminera en 2030.

7.1 Adoption des états financiers 2018

AGA 190416-7.1

Il est proposé d'adopter les états financiers 2018 tels que présentés par la comptable. Proposé par M. David Tear, appuyé par M. Johnny Pizar.

7.2 Nomination du vérificateur financier pour 2019

AGA 190416-7.2

Il est proposé de retenir les services comptables de Mme Brigitte Fontaine pour la vérification des états financiers pour l'année 2019. Proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. David Tear.

8. Ratifications des actes des administrateurs

AGA 190416-8

Il est proposé d'entériner les actes des administrateurs. Proposé par M. Vincent Brochu et appuyé par M. Denis Ferland.

9. Période de questions

➤ De Mme Lucienne Hick :

Y aura-t-il un impact des travaux de la ville sur le magasin de Magog ?

- Le président souligne qu'il est encore tôt pour se prononcer, mais que jusqu'à présent, cela n'a pas trop affecté le chiffre d'affaires. Il espère que tout se déroulera bien.
- La ville démontre une bonne collaboration en informant régulièrement des travaux en cours et s'il venait à y avoir une problématique quelconque, elle a promis qu'elle serait à l'écoute des besoins des entreprises.

➤ D'une citoyenne de l'assemblée :

Elle demande de développer sur le sujet en ce qui concerne les réparations pour Coaticook.

- Le président mentionne que La Ressourcerie a fait une demande de subvention auprès du PIEC (Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif) et elle a été acceptée. C'était un organisme de dernier recours pour aider à subventionner les réparations requises.
- Le bâtiment a besoin de renouveler une partie de la fenestration ainsi que la toiture.
- Il va rester une partie d'argent à ramasser en cours d'année pour investir. Ensuite, il faudra faire des appels d'offres puis effectuer les rénovations.

➤ De Mme Bertha Perron

Elle précise qu'il y avait déjà eu une rénovation de toit par le passé.

- Le président spécifie que cette fois-ci, c'est seulement la toiture du côté dépôt qui est problématique.

- Une question est posée concernant la possibilité d'avoir un dépôt à Magog.
 - Monsieur Brassard mentionne que la Ressourcerie est en pourparlers avec la ville de Magog à savoir s'il y a une solution qui permettrait à l'organisme d'utiliser le même système qu'à Coaticook. L'idée n'est pas rejetée et la collaboration se poursuit avec la ville de Magog.

➤ De Mme Bertha Perron

Que doit-elle faire avec le verre et que fait la Ressourcerie avec le verre reçu ?

- Le président et Mme Audet précisent que la Ressourcerie récupère tout ce qu'elle peut pour la revente, dont les pots Masson qui sont très populaires. Mais, pour ce qui est du reste, il est envoyé au site d'enfouissement de Coaticook en tant qu'agrégats. Ensuite, il appartient à la Régie d'en disposer à leur façon.
- M. Brassard rappelle qu'il n'est pas dans le mandat de la Ressourcerie de récupérer le verre qui n'est pas propice à la revente. Donc pour les citoyens, il est suggéré d'envoyer les contenants de verre non réutilisable dans leur bac de recyclage prévu à cet effet.

10. Levée de la séance

Le président adresse ses remerciements à l'assemblée pour leur présence à cette rencontre.

AGA 190416- 10

L'ordre du jour étant terminé, il est proposé par Mme Pasquale Beauvais et appuyé par Mme Isabelle Lemieux que la séance soit levée.

Denis Brassard , président

Nathalie Dupuis, secrétaire